



CONSULTATION DU PUBLIC

AVIS

Les habitants de PLEUGUENEUC, MEILLAC, PLESDEB et SAINT-DOMINEUC, sont informés qu'une consultation du public va être ouverte sur la demande formulée par la SCEA CLEPAJE, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à la restructuration de l'élevage de porcs, situé au lieu-dit « Le Gage » à PLEUGUENEUC, et la mise à jour du plan d'épandage.

Le dossier restera déposé pendant quatre semaines, du 16 avril 2018 au 16 mai 2018 inclus, en mairie de PLEUGUENEUC, où le public pourra prendre connaissance du projet aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, les lundi et vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00, déposer toute correspondance relative à ce dossier ou adresser ses observations à la préfecture d'Ille-et-Vilaine - Bureau de l'environnement et de l'utilité publique.

Dans les mêmes conditions de délai et de durée, un registre sera ouvert à la mairie du lieu d'implantation du projet, et tenu à la disposition du public, où chacun pourra formuler ses remarques sur le projet susvisé.

À l'issue de la consultation, le registre d'observation mis à la disposition du public sera clos par le maire concerné et retransmis avec le dossier au préfet.

La personne auprès de laquelle des informations peuvent être demandées sur le projet est la SCEA CLEPAJE - « Le Gage » 35720 PLEUGUENEUC.

Sur la base des propositions formulées par l'Inspection des installations classées, le préfet arrêtera sa décision sur la demande d'enregistrement qui lui a été présentée.

Des informations relatives à la consultation peuvent être consultées sur le site Internet de la préfecture à : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Installations-classes/Installations-classes-par-commune>.